



47 communes

N°29

Octobre 2014

**FOCUS**  
RELEVÉ ET  
RENOUVELLEMENT  
DE LA POPULATION

125 567 habitants

60 259 actifs

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Chartres : 8,4%

## 2<sup>nd</sup> trimestre 2014

### Un premier semestre encourageant

L'emploi salarié continue sa progression.

Alors que le département enregistre une nouvelle baisse du nombre de salariés (- 0,4%) au 2<sup>ème</sup> trimestre, l'agglomération reste relativement dynamique. Notons qu'en deux ans le nombre d'emplois salariés est passé de 38 375 à 38 945 soit une hausse de 1,5%.

Comme tous les ans à cette période, le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement diminué. Sur un an, en revanche, on enregistre une nouvelle hausse (+4,5%). Elle est néanmoins moins forte que celle enregistrée entre les 2<sup>nd</sup> trimestre 2012 et 2013 (+11,6%).

Emploi

#### 38 945 emplois salariés du secteur concurrentiel

- ▶ +1,1% depuis Mars 2014
- ▶ +0,4% depuis Juin 2013

Economie

#### 3 331 établissements employeurs du secteur concurrentiel

- ▶ Stable depuis Mars 2014
- ▶ +0,3% depuis Juin 2013

Marché du travail

#### 5 976 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

- ▶ -4,7% depuis Mars 2014
- ▶ +4,5% depuis Juin 2013

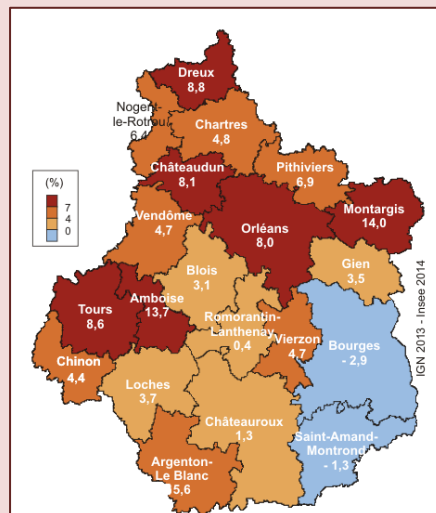
#### INFO EN PLUS

INSEE - Plus de 4 000 lycéens supplémentaires, en 2025, en région Centre - juin 2014 - Insee Analyses Centre

À l'horizon 2025, la région accueillerait plus de 4 000 lycéens supplémentaires dans ses établissements. Le nombre des naissances, les mouvements migratoires, mais également les taux de scolarisation influent sur ces effectifs. La hausse serait de plus ou moins grande ampleur selon les territoires, forte sur l'axe ligérien et le nord de la région, plus limitée au sud.

Les territoires de la région ne seront pas uniformément impactés par ces tendances (voir carte ci-dessous). **La croissance du nombre de lycéens serait également soutenue** dans les zones de Pithiviers, Nogent-le-Rotrou, Argenton-Le Blanc, Chartres, Vierzon, Vendôme et Chinon. Sur ces territoires, les augmentations du nombre de lycéens scolarisés sont principalement dues à l'évolution du nombre de jeunes résidents.

Deux bassins se distinguent par leur attractivité, en scolarisant des lycéens qui

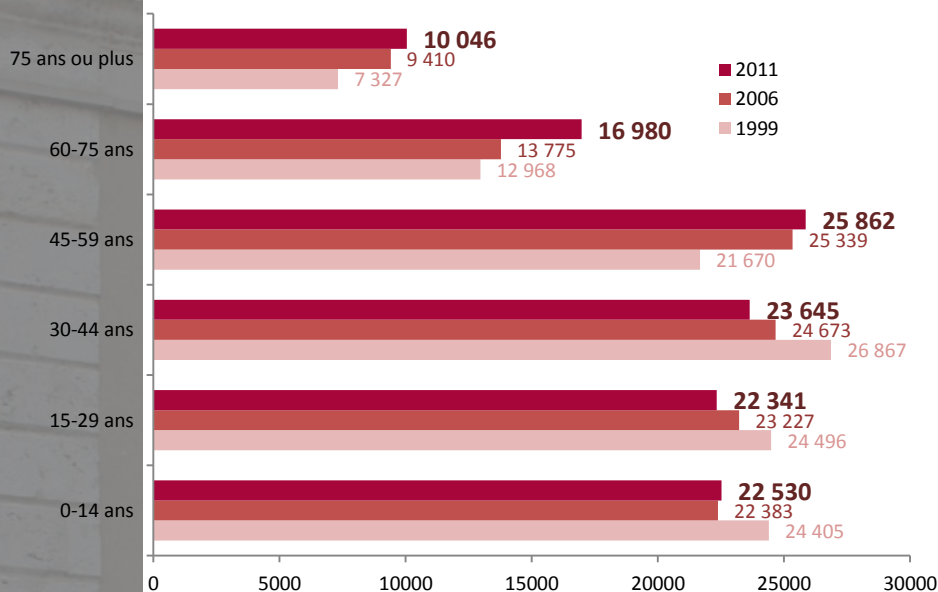


n'y résident pas. Celui de Chartres propose une offre de formation conséquente, avec onze lycées dont six orientés vers la voie professionnelle ou agricole. Il attire de nombreux élèves provenant d'autres bassins de vie, notamment de Dreux et Châteaudun. Nogent-le-Rotrou accueille également beaucoup d'élèves habitant en dehors de la région. L'offre de formation y est plus souvent orientée vers les enseignements professionnels et agricoles.

## Relève et renouvellement de la population

### Chiffres – Pyramide des âges et Renouvellement de la population : un vieillissement de la population

Evolution de la population par tranche d'âge



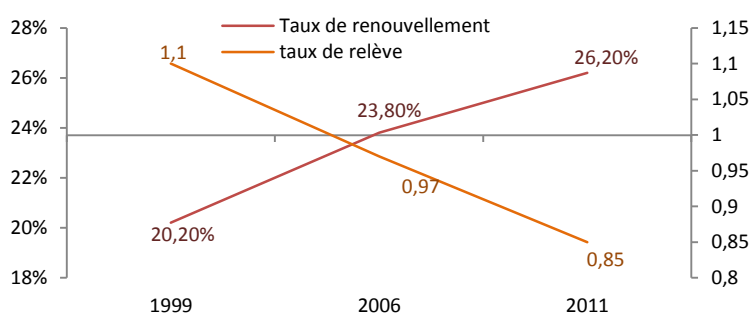
La situation du vieillissement de la population n'est pas nouvelle. Inéluctable du fait d'une répartition démographique déséquilibrée, elle touche tous les territoires. Chartres doit donc faire face à ce phénomène.

En 1999, la population active âgée de plus de 50 ans était de 20,2%. A l'époque, on comptait 1,1 jeunes de moins de 30 ans pour 1 actif de plus de 50 ans.

Le phénomène de vieillissement de la population et donc de la population active a entraîné un déséquilibre grandissant dans le monde du travail. En 2011, 26,2% des actifs en emploi ont plus de 50 ans alors que l'on ne compte plus que 0,85 jeunes de moins de 30 ans pour 1 actif de plus de 50 ans.

Plus que jamais, la question de la transmission des savoirs faire et la politique de ressources humaines des entreprises doit être centrale.

Relève et renouvellement : Evolution depuis 1999



Relève et renouvellement : point sur la population active en emploi en 2011

	Part des moins de 30 ans	Taux de relève*	Taux de renouvellement*
Agriculteurs exploitant	9,2%	0,19	48,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,9%	0,22	35,7%
Cadres, professions intellectuelles sup.	10,7%	0,33	32,1%
Professions intermédiaires	23,1%	0,96	24,1%
Employés	26,4%	1,05	25,1%
Ouvriers	26,8%	1,13	23,8%
<b>Actifs en emploi</b>	<b>22,3%</b>	<b>0,85</b>	<b>26,2</b>

\*Taux de relève : population active en emploi de moins de 30 ans / population active en emploi de plus de 50 ans

\*Taux de renouvellement : population active en emploi de plus de 50 ans / population active en emploi totale

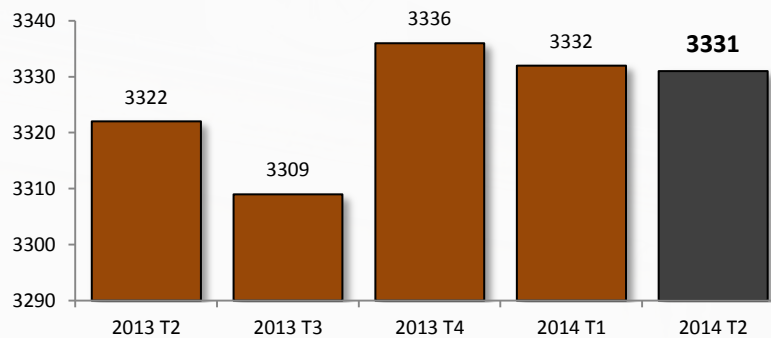
Source  
URSSAF  
CCI d'Eure-et-Loir  
CMA d'Eure-et-Loir

# ECONOMIE

## Soldes positifs des mouvements d'entreprises

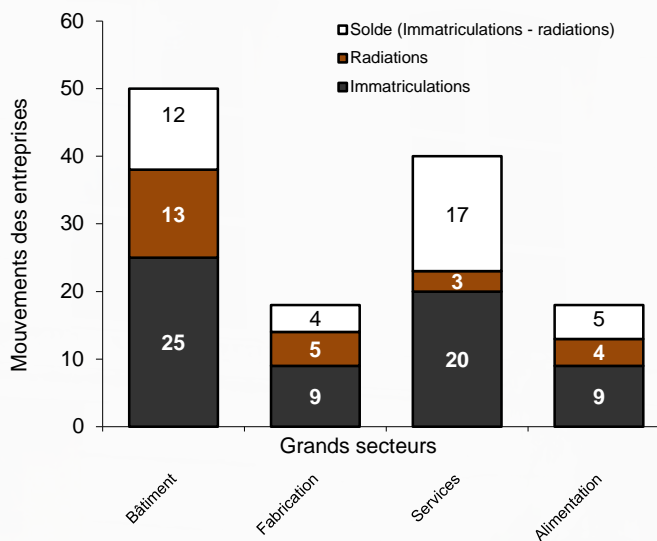
Les chambres enregistrent 86 immatriculations pour 76 radiations sur le territoire (hors double compte).  
Le solde est donc positif (+10)

### Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel



9 606  
établissements  
en Eure-et-Loir

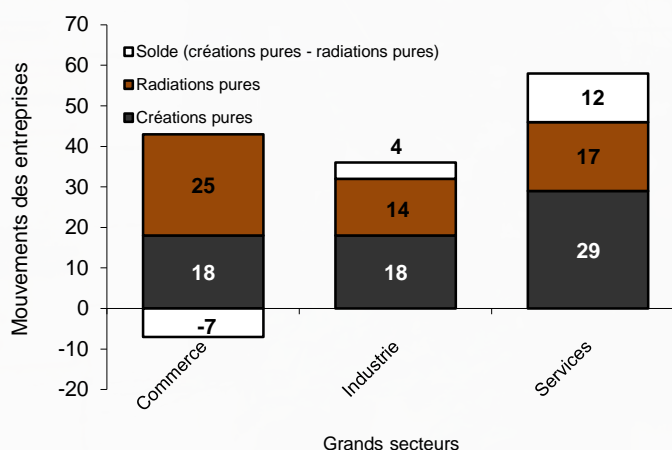
### Mouvements des entreprises artisanales (double inscrits inclus) au 2<sup>nd</sup> trimestre 2014



La Chambre de Métiers comptabilise 63 immatriculations pour 25 radiations. Le solde des mouvements des entreprises est donc positif (+38). Il y a un an le solde était de +11.

Il y a un an :  
47 immatriculations  
36 radiations

### Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 2<sup>nd</sup> trimestre 2014



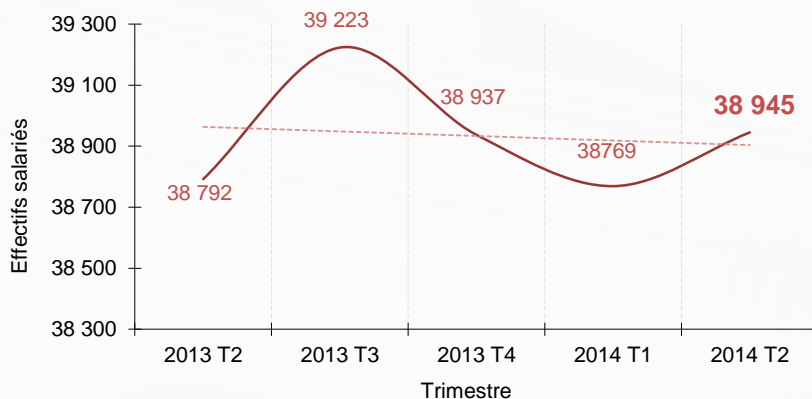
La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 65 immatriculations pour 56 radiations. Le solde est positif (+9). L'an dernier à la même période, le solde était également positif (+31).

Il y a un an :  
76 immatriculations  
45 radiations

93 842 salariés en Eure-et-Loir

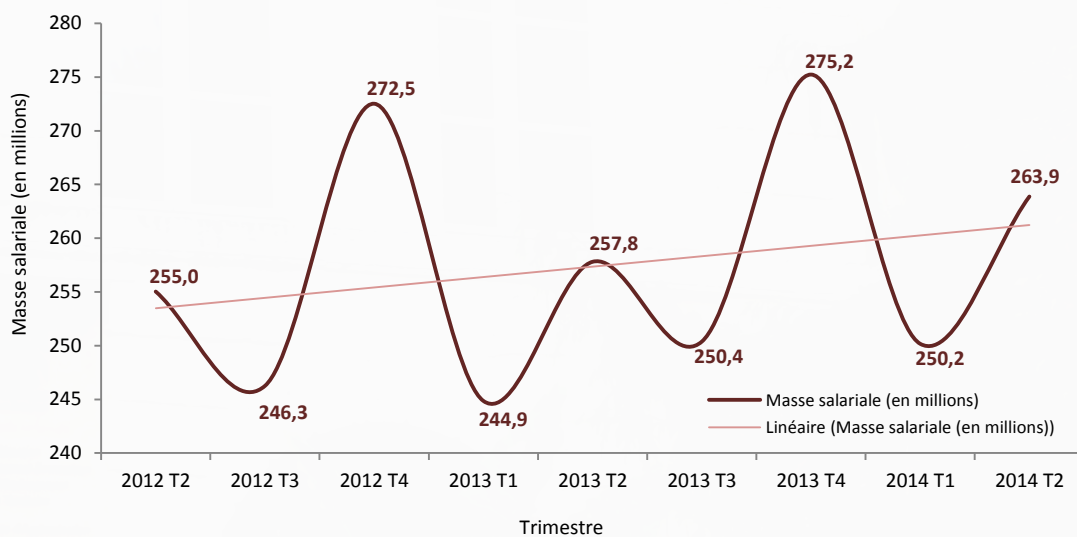
-0,4% de salariés en Eure-et-Loir sur un an

### Evolution de l'emploi salarié concurrentiel



Le nombre d'emplois salariés a légèrement progressé depuis le trimestre précédent et a significativement augmenté depuis le 2<sup>nd</sup> trimestre 2013 (+1%). La tendance est inverse au niveau départemental (-0,4% en un an).

### ZOOM – Niveaux de la masse salariale et du salaire moyen par tête



La masse salariale a progressé de 2,4% en un an et de 3,5% en deux ans. L'évolution positive de la masse salariale impacte directement le niveau du salaire moyen. Voir ci-dessous :

#### Salaire mensuel moyen par tête (SMPT)\*

	En niveau 2014 T2	Glissement annuel
		2014 T2
Agglomération	2 224	+1,4%
Eure-et-Loir	2 195	+1,2%

\*SMPT : rapport de la masse salariale du trimestre à la moyenne des deux effectifs de début et de fin de trimestre puis divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les chiffres bruts étant non corrigés des variations saisonnières, ils ont été lissés sur 4 trimestres

Le salaire moyen par tête est légèrement plus élevé sur l'agglomération chartraine qu'au niveau départemental.

20 545 DEFM de cat. A en Eure-et-Loir, soit une baisse de 4,6% en un an. On dénombre 31 776 DEFM de cat. A,B,C ; 9 845 offres et 3 931 demandes (taux de tension de 2,5)

### Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 2<sup>nd</sup> trimestre 2014

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
<b>Ensemble des DEFM</b>	<b>5 976</b>	<b>100</b>	<b>-4,7%</b>	<b>+4,5%</b>
Femmes	2 933	49,1	-3,0%	+4,2%
Hommes	3 043	50,9	-6,4	+4,9%

Moins de 25 ans	890	14,9	-9,0%	-6,7%
Entre 25 et 49 ans	3 687	61,7	-3,5%	+5,4%
Plus de 50 ans	1 399	23,4	-5,1%	+10,3%

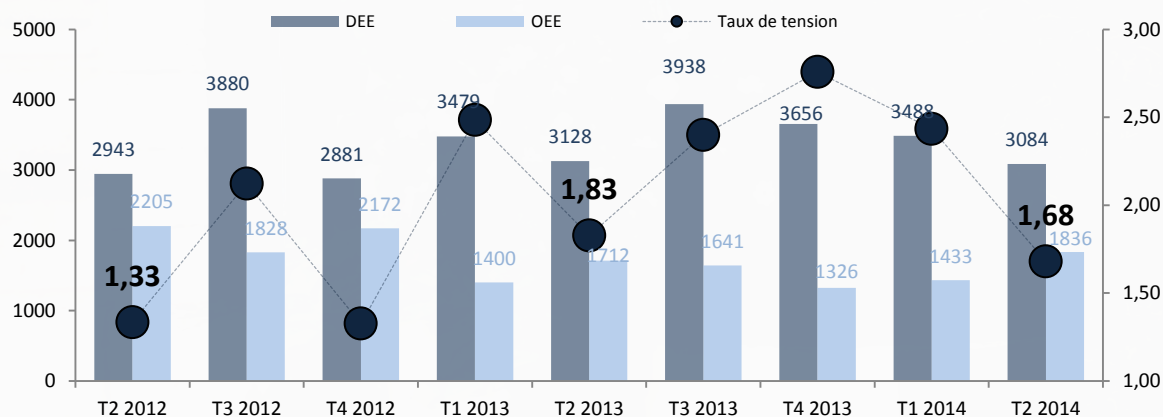
Niveau VI et Vbis	1 316	22,0	-4,8%	+2,3%
Niveau V	2 414	40,4	-6,2%	+2,5%
Niveau IV	1 148	19,2	-3,3%	+6,3%
Niveau III et plus	1 095	18,3	-3,0%	+10,4%

<b>Ensemble des DELD</b>	<b>2 333</b>	<b>39,0</b>		
1 an à moins de 2 ans	1 171	19,6		
2 ans et plus	1 162	19,4		

### Demands d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B, C au 2<sup>nd</sup> trimestre 2014

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
<b>Ensemble des DEFM</b>	<b>9 314</b>	<b>100</b>	<b>-0,9%</b>	<b>+3,5%</b>
DELD	4 060	43,4	+0,5%	+8,7%
1 an à moins de 2 ans	1 908	20,5	-3,7%	-1,4%
2 ans et plus	2 152	23,1	+4,6%	+19,6%

### Evolution des demandes et des offres d'emploi depuis deux ans





# CLES DE LECTURE

## Indicateurs

## Sources

### Indicateurs

#### Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

#### Niveau de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2nde ou 1re.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1er cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1er cycle du 2nd degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

### Sources

#### Les données URSSAF

**Déclarations Uniques d'Embauche (DUE)** : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

**Emploi et masse salariale** : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

#### Le marché du travail

**Demandeurs de catégorie A** : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

**Demandeurs de catégorie B** : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

**Demandeurs de catégorie C** : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

#### Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.